Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 02/07/2020
Période : Semaines 13-14-15 – Du 15 juin au 3 juillet 2020

Contributions des Chambres (CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67, 68, CRAGE et APCA), Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, FAGE, FRSEA Grand Est, IDELE, CGB, Fédération du Négoce Agricole, FranceAgriMer, AGRESTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»

Cette note est rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est et est établie sur la base des informations transmises par un réseau de contributeurs départementaux et régionaux. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité chaque semaine et s'efforce de traiter progressivement et régulièrement toutes les filières régionales de manière approfondie, en fonctions des éléments disponibles et de l'actualité.

La situation s'améliore dans les entreprises et on assiste à un retour progressif à un fonctionnement proche de la normale

TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

Dans la continuité des semaines précédentes, la situation s'améliore dans les entreprises et on assiste à un retour progressif à un fonctionnement proche de la normale. Ainsi, le baromètre de la Fédération du Négoce Agricole (France) indique, suivant les filières, un niveau d'activité moyen compris entre 95% et 100% à mi-juin : les activités d'approvisionnement en production animale et végétale sont globalement normales bien que la situation reste compliquée dans les productions horticoles, dans les filières maraichage et en viticulture. Le taux d'absentéisme est quasi nul (1%), et le recours au télétravail se raréfie également (4%). A souligner, la forte volonté des collaborateurs à revenir en entreprise. Les magasins de libre-service agricole ont repris

une activité normale et certains affichent une augmentation significative de leur chiffre d'affaires.

Lors de son allocution le 14 juin, le Président de la République a indiqué une nouvelle étape dans les mesures de déconfinement : **il est possible depuis le 15 juin de se déplacer entre les pays européens, et depuis le 1er juillet de se rendre dans les Etats hors d'Europe où l'épidémie est maîtrisée.**

Après un recul de 55 M€ sur le mois de mars, l'excédent commercial agroalimentaire français a chuté de 312 M€ en avril / 2019, pour atteindre 563 M€ selon le ministère de l'Agriculture (AGRESTE) : la diminution des importations de -10% à 4,4 Mrd€ ne compense celle des exportations de -14% à 4,9 Mrd€. Le solde des produits agricoles bruts est en hausse de 40 M€ à 370 M€ grâce à de bonnes performances vers les pays tiers, une baisse des importations de produits de la mer et une hausse des exportations de céréales. A l'inverse, le solde des produits transformés diminue de 352 M€ à 189 M€ du fait de l'effondrement des exportations de vins, de champagne et de spiritueux. Côté importation, les achats de viandes et produits de l'abattage notamment de viande bovine, de produits laitiers et de boissons apparaissent particulièrement en baisse.

A l'occasion de l'examen du 3ème projet de loi de finances rectificative (PLFR3) pour 2020, le 24 juin, les députés de la commission des Finances ont rejeté une série d'amendements visant à classer l'agriculture parmi les secteurs «prioritaires» (dits « S1 », comme le tourisme, qui bénéficieront d'exonérations de charges sans condition), considérant que, dans son ensemble, l'agriculture ne s'est pas arrêtée. Certaines filières agricoles intègrent toutefois la liste dite « S1 bis » des activités dépendantes des secteurs prioritaires, qui bénéficieront d'exonérations à condition de pertes supérieures à 80% de chiffre d'affaires. Cette liste comprend notamment le vin, l'horticulture, la bière ou les fromages AOP/IGP. Une version définitive des productions concernées doit être publiée par décret.

FILIERES CEREALES OLEAGINEUX

La moisson a démarré à partir du 15-20 juin avec les escourgeons/orges d'hiver.

Les organismes stockeurs s'attachent à accueillir les agriculteurs dans les meilleures conditions de sécurité tout en maintenant les débits de réception. Ils ont, en partenariat avec le syndicalisme, lancé une campagne de communication concernant l'organisation de cette moisson toute particulière.

FILIERES BETTERAVES/SUCRE

Que ce soit au niveau mondial ou UE, les cours les cours se maintiennent même le marché spot montre de légers signes de faiblesse sur les dernières semaines.

VALEUR DU SUCRE (converti sortie usine française)

MARCHÉ MONDIAL

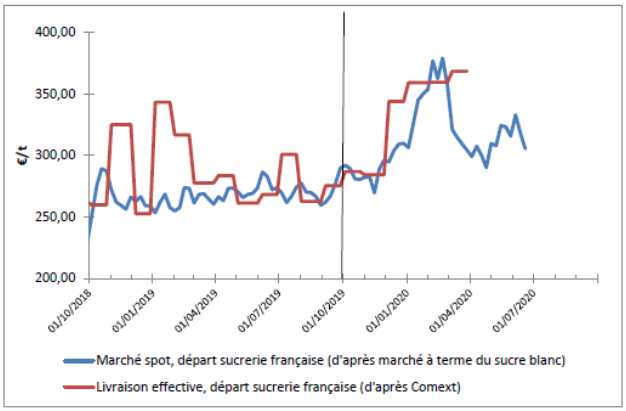

MARCHÉ EUROPÉEN

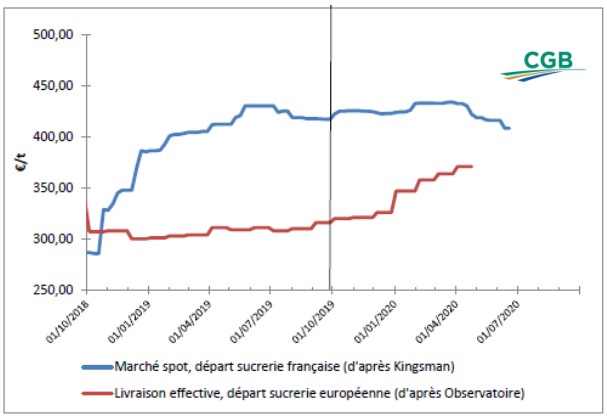

VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)

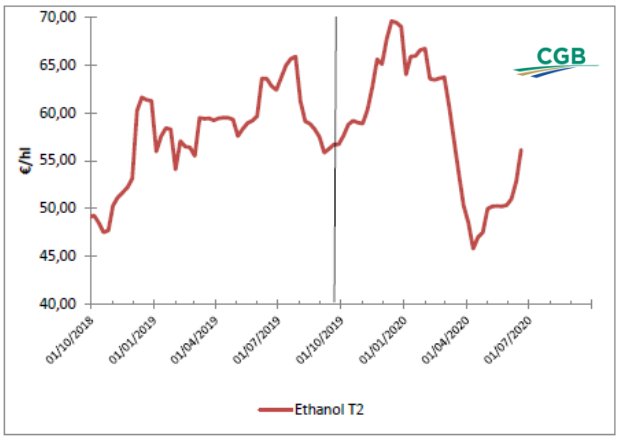

L'éthanol poursuit sa reprise, tiré par une demande forte (déconfinement et solutions hydroalcooliques). Il permet une valorisation de la betterave autour de 23 €/T, hors pulpes.

FILIERE BOVINS LAIT

Afin d'écrêter le pic saisonnier de collecte qui arrive traditionnellement en avril et pour ne pas engorger les laiteries face à l'incertitude de l'évolution de la consommation en début de crise, **le CNIEL a mis en place un fond de compensation** afin d'inciter les éleveurs à réduire leur production d'avril de 2 à 5 %/2019 contre indemnisation à hauteur de 320 €/1000L. **Le bilan dressé le 16 juin par l'interprofession indique que 22 000 exploitations laitières ont répondu à l'appel et 48 ML de lait n'ont pas été produits. Cela représente un budget de 15,28 M€ pour le CNIEL, alors que l'enveloppe initialement prévue était de 10 M€.**

Le retour à des conditions climatiques plus favorables pour la pousse de l'herbe (pluies, températures clémentes) tend à relancer la production laitière régionale : au 21/06, la collecte était supérieure de +1,8%/2019 selon FranceAgriMer, et continue à diverger par rapport à la tendance nationale (baisse de -0,7%/2019).

En termes de marchés, la dernière lettre du CNIEL illustre le bouleversement de la consommation durant la période du confinement (mi-mars à mi-mai) : les débouchés des IAA et de la RHD ont fortement baissé, alors que les achats des ménages ont « explosés ». Les exportations (à fin avril) révèlent que les expéditions de lait vrac et de crèmes ont fortement progressé (pas de fabrications dans les usines, demande de pays frontaliers pour des approvisionnements interrompus sur leur territoire avec le Covid) tandis que le reste du commerce extérieur de produits laitiers a montré quelques signes de faiblesses. Le solde est toutefois positif de +2% à 2,4 Mds€. Les importations ont quant à elles reculées (-9% à 1,2 Mds€) si bien que **le solde commercial des produits laitiers s'est accru de +19% /2019 à +1,2 Mds€.**

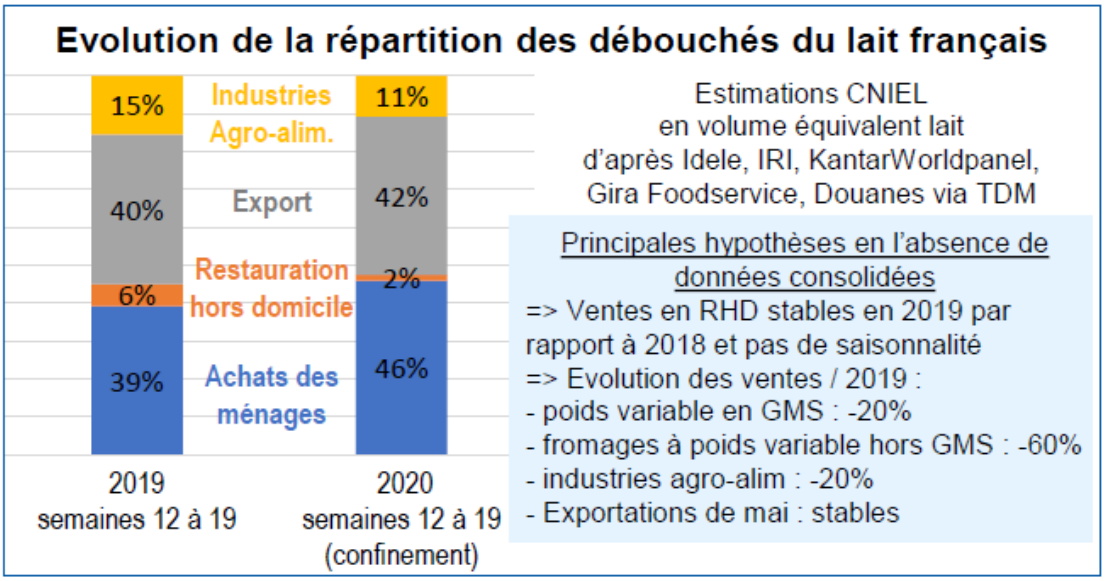

Ces dernières semaines, les ventes de fromages AOP/IGP sont en progression, à l'image de l'AOP Munster qui indique un retour quasiment à la normale.

Concernant les cotations des commodités laitières (beurre et poudres), après avoir fortement diminué début 2020 (respectivement -900 €/T et -720 €/T entre la mi-février et la mi-avril), **elles se sont redressées légèrement ces dernières semaines sans toutefois revenir à la situation d'avant crise.** Pour le beurre, les mesures de stockage privé ont été mobilisées à hauteur de 50 000 t, ce qui a permis de dégager des volumes excédentaires du marché et de stopper la chute des cours. Elles ont également été bien utilisées sur les fromages : au 14 juin, le contingent était rempli à 43 % (43 085 t) et cinq pays avaient rempli leur contingent à 100 %. Par contre pour la poudre de lait écrémé, c'est plutôt la reprise de la demande à l'exportation qui a tiré les cotations vers le haut, plus que l'effet stockage privé, peu utilisé (11 200 t).

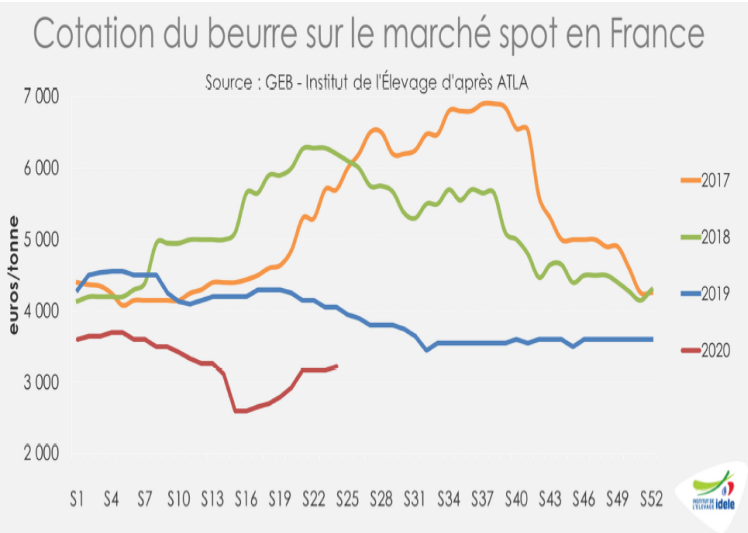

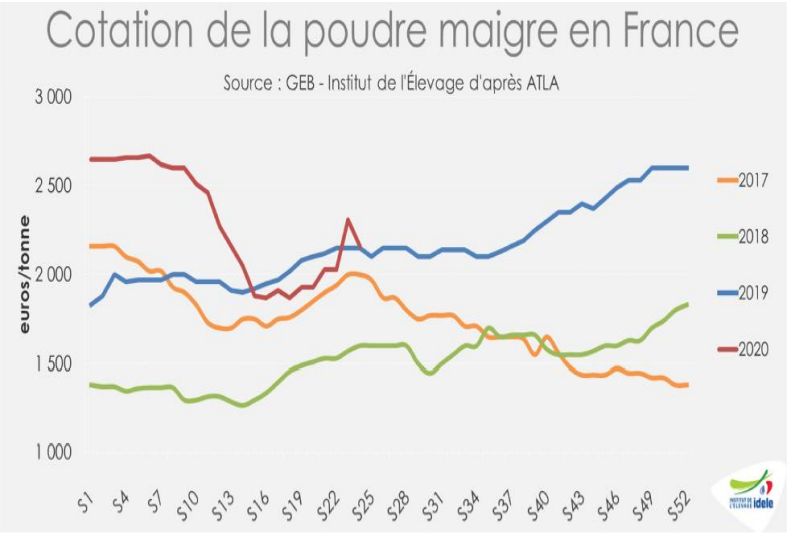

L'impact sur le prix réel payé au producteur se fait progressivement sentir : les 1ers chiffres FranceAgriMer relatifs au mois d'avril pour le Grand Est montrent une baisse de -4% / mars 2020. Il passe ainsi pour la première fois en 2020 sous le niveau de 2019 (-2%). Toutefois, en cumulé depuis janvier, le bon 1er trimestre permet de garder un prix moyen producteur de +1,4% / 2019. Celui-ci semble se stabiliser sur le mois de mai, ce qui confirme un scénario moins pessimiste que prévu.

Dans l'Union européenne, les prix du lait se sont relativement maintenus jusqu'en avril, mais certains opérateurs européens ont annoncé des baisses plus conséquentes dans les prochains mois. Au niveau mondial, la situation aux États-Unis pourrait peser durablement sur les marchés : la collecte continue de progresser (soutenue par les aides gouvernementales qui pourraient représenter 637 M$ en 2020 pour couvrir la marge des éleveurs américains) alors que l'offre est excédentaire face à la baisse de la demande. Ceci entraine l'accumulation de stocks de beurre, de fromages et de poudre de lait écrémé qui atteignent des niveaux jamais vus depuis 15 ans.

FILIERE VIANDE BOVINE

Avec la réouverture de la RHD, la consommation reprend, ce qui conduit à une hausse généralisée des cours des vaches et des génisses, et pour ces dernières, des niveaux d'abattage significativement supérieurs à 2019.

La situation des JB reste toujours difficile : les cotations se maintiennent à des niveaux très bas. L'offre plus faible en juin laisse supposer que le surstock dans les fermes créé pendant le confinement va se résorber dans l'été.

Cette lourdeur pèse sur les cours des broutards dont la hausse saisonnière est modérée.

PRODUCTION REGIONALE ABATTUE EN 2020

Volume de la production - Région Grand Est - Toutes destinations confondues

ACTIVITE HEBDOMADAIRE GENISSE (E) (nb têtes/semaine)

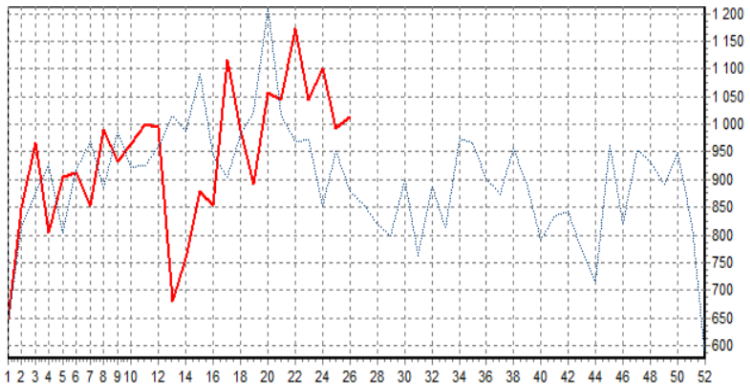

ACTIVITE HEBDOMADAIRE JEUNE BOVINS (A) (nb têtes/semaine)

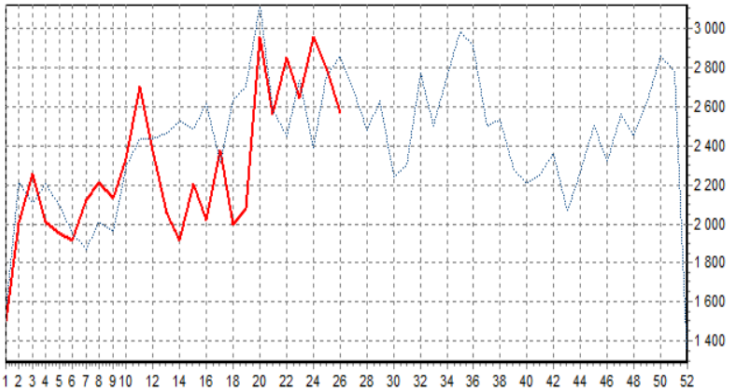

2020 2019

PRIX MOYEN PONDERE DES GROS BOVINS ENTREE ABATTOIR
Semaine 26 du 22/06/20 au 28/06/20

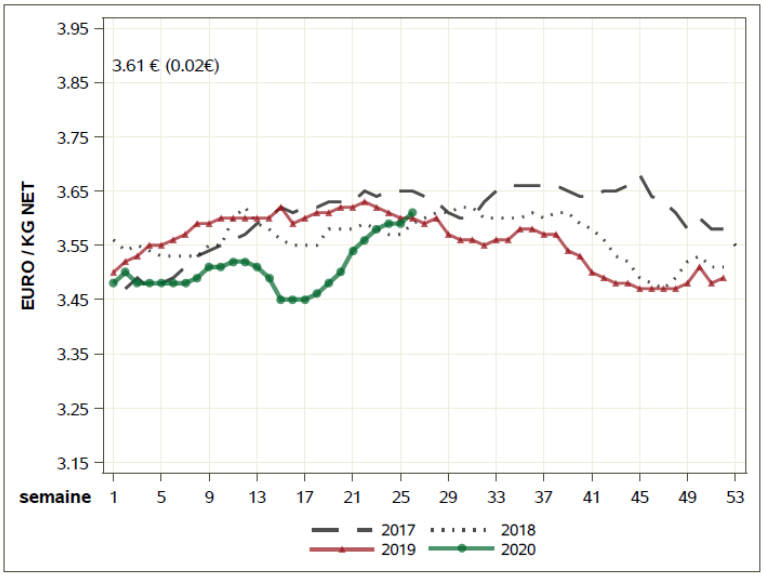

COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DE LA VACHE DE CLASSE P
Semaine 26 du 22/06/20 au 28/06/20

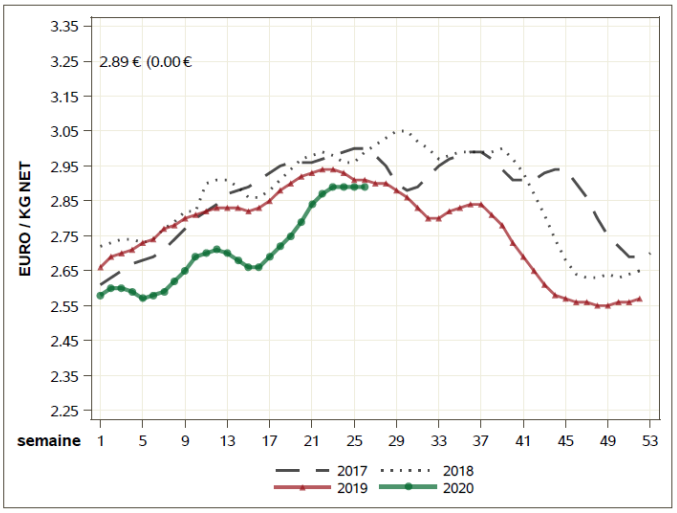

COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DU JEUNE BOVIN CLASSE U
Semaine 26 du 22/06/20 au 28/06/20

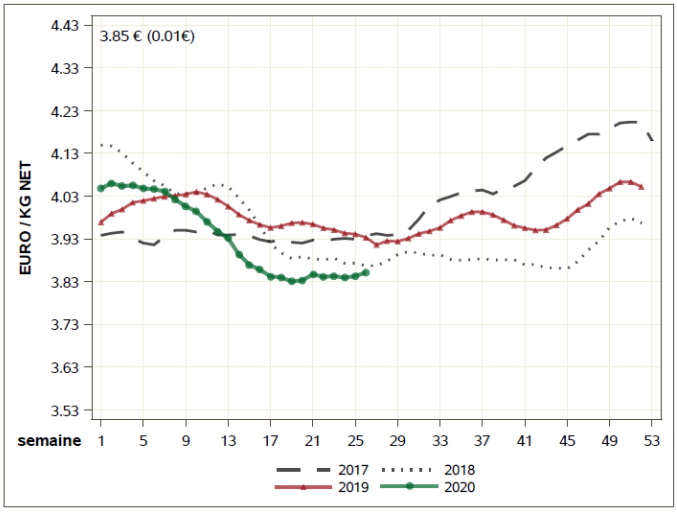

FILIERE VIANDE OVINE

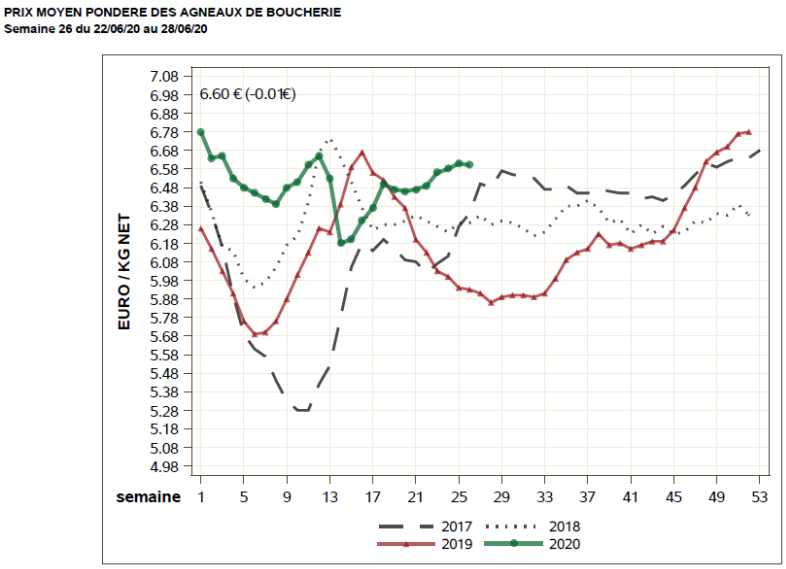

L'inversion de la tendance saisonnière avec un creux de la demande et donc des prix à Pâques, et un rebond à partir du mois de mai s'est poursuivi en juin, avec un niveau de cotation aussi haut plus vu depuis longtemps. On aurait pu s'attendre à une baisse des prix après le Ramadan, mais la réouverture des restaurants a réactivé la demande. En parallèle, les importations demeurent toujours faibles, en particulier pour celles en provenance du Royaume-Uni, affaibli par le Brexit, ou de la Nouvelle-Zélande, privilégiant le marché chinois.

FILIERE EQUINE

Afin d'accompagner les centres équestres et poneys clubs touchés par les mesures prises pour ralentir la propagation de l'épidémie et la fermeture des établissements, **une enveloppe exceptionnelle a été débloquée au niveau national par le ministère de l'agriculture : les éleveurs peuvent solliciter une aide de 120 € par chevaux/poneys, dans la limite de 30 animaux.** L'instruction des dossiers est réalisée par l'IFCE.
Cliquez ici pour accéder à la page d'information sur le site ifce.fr

En région, une synthèse de la déclinaison régionale de l'enquête conduite par les Conseils des chevaux a été réalisée. Elle a été enrichie de propositions d'actions pour soutenir les professionnels de la filière équine, adressées notamment au Conseil Régional du Grand Est : la Chambre Régionale d'Agriculture a entre autres demandé un accompagnement pour la réalisation d'audit de pérennité.

Au niveau national, le comité de filière se réuni le 2 juillet pour travailler sur les effets directs et induits de la crise Covid sur la filière.

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

Comme évoqué dans une précédente note, la fréquentation des consommateurs dans les magasins de ventes à la ferme commence à légèrement ralentir, même si le niveau reste élevé en comparaison des années précédentes.

Dans les circuits de la GMS, les produits locaux restent encore bien plébiscités des consommateurs et sont davantage achetés, même lorsque les prix sont plus élevé que

l'offre nationale. Le constat est le même pour l'offre nationale par rapport aux produits européens.

La RHD est toujours au ralenti et vise un retour à la normale pour début septembre.

En Alsace, la saison libre cueillette des fraises s'achève, avec comme constat : une belle saison réussie pour l'ensemble des producteurs, un prix stable sur l'ensemble de la période, des consommateurs au rendez-vous et un climat encourageant la fréquentation et la vente, on note tout de même un manque de volume et des plus petits fruits que l'an passée.

FILIERE VIGNE ET VINS

Comme indiqué en début de note, l'agriculture n'est pas classée parmi les secteurs «prioritaires» (dits « S1 » = bénéficiant d'exonérations de charges sans condition) dans le 3ème projet de loi de finances rectificative (PLFR3) pour 2020. Par contre, certaines filières comme la viticulture sont dans la liste dite « S1 bis » des activités dépendantes des secteurs prioritaires. Elles peuvent ainsi bénéficier d'exonérations à condition de pertes supérieures à 80% de chiffre d'affaires entre le 15 mars et le 15 mai. Pour des pertes comprises entre 50 et 80%, l'exonération est examinée au cas par cas et ne peut excéder 50%. **Les viticulteurs de la région ont communiqué leur déception face aux conditions plus restrictives qu'attendu d'accès aux exonérations de charges sociales, considérant que la viticulture sera quasiment exclue du dispositif, alors que la filière souffre de cette crise avec une chute drastique des ventes durant la période de confinement. Les producteurs demandent donc un dispositif d'exonération de cotisations spécifique à la vitiviniculture,** qui comprendrait notamment deux mesures : une exonération à hauteur de 100% au-delà de 60% de perte de chiffre d'affaires entre le 15 mars et le 15 mai, et un seuil de 50% pour toutes les entreprises du secteur quelle que soit leur taille, élargi aux caveaux de vente et aux groupements d'employeurs sur la période considérée.

Autre volet du plan national d'accompagnement de la filière : la distillation de crise.

La Champagne a indiqué qu'elle ne souhaitait pas émarger à ce dispositif.

Le vignoble lorrain pourrait le mobiliser de façon anecdotique, pour quelques producteurs.

En Alsace, les intentions de distillation sont de l'ordre de 70 000 Hl. Néanmoins, les engagements nationaux dépassent largement le volume estimé par FAM. La distillation devrait donc concerner des volumes moindres que ceux annoncés, de l'ordre de 30 à 40% des intentions. L'objectif était de soustraire de l'ordre de 100 000 Hl de vins (soit environ 5% des stocks), afin de retrouver l'équilibre en terme de marché et maintenir les prix.

Vignoble alsacien

Les ventes globales de vin d'alsace ont été impactées à hauteur de 33% pendant le confinement (données à fin mai, avec un pic de 47% en avril, 22% en mars et 34% en mai). Les pertes financières sont estimées à 40 M€ à fin mai.

Un plan de rebond marketing a été établi par le CIVA, la stratégie du CIVA a été complètement revue vu la situation de crise. Plus d'un million d'euros de l'interprofession sont mobilisés à cette fin.

TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRUITS COURTS

Agritourisme

Alors que le secteur de l'agritourisme a été fortement touché par la crise sanitaire, le réseau Bienvenue à la ferme annonce dans un communiqué paru le 23 juin que les Chambres d'Agriculture lancent un plan de redressement à court terme de l'agritourisme. Ce plan comprend trois axes :

- permettre un accès aux mesures de soutien,
- apporter des éléments de réassurance à travers l'élaboration de protocoles sanitaires adaptés
- et accompagner la reprise des activités pour la saison estivale à travers un plan de communication national qui met en avant la variété de l'offre du réseau Bienvenue à la ferme, sur son volet « Vivez fermier » (restauration, hébergement et loisirs).

  Dans un contexte d'incertitude où les vacances en France et/ou à proximité sont plébiscités (= « staycation »), les acteurs se mobilisent pour montrer que l'agritourisme a toute sa place dans l'offre touristique. La campagne de communication vise donc à faire émerger l'envie de passer ses vacances dans une ferme, d'y passer des moments en famille ou entre amis à la découverte des animaux, du métier d'agriculteur et de la nature.

  Ce plan est décliné, complété et partagé en région au sein de l'ensemble du réseau des Chambres d'Agriculture du Grand Est au travers de : publications sur les réseaux sociaux et dans la presse, page Vivez fermier sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, carte des activités à la ferme pour l'Eté (à retrouver ici).

A noter que les acteurs constatent un frémissement au niveau des demandes d'hébergements depuis 1 à 2 semaines (gîtes...), mais tous attendent la première quinzaine de juillet pour confirmation.

Vente directe et Circuits courts

En circuits courts, l'engouement constaté pendant la période de confinement (magasins producteurs, drive) est légèrement retombé même si l'activité reste supérieure à l'avant confinement (+20 à 25% à dire d'expert).

Par contre, l'annulation des fêtes populaires/festivals prive de nombreux producteurs de débouchés.

FILIERE APICOLE

Contribution de la section Apicole FRSEA Grand Est

En tout début de saison apicole, Covid et confinement sont venus s'installer brutalement et durablement chez les apiculteurs de la région Grand Est.

La filière FRSEA Grand Est a su réagir immédiatement en faisant rapidement part de divers problématiques pouvant gravement l'impacter. Une dérogation permanente

permettant de travailler avec respect des règles et gestes barrières a fort heureusement été accordée. La production a donc pu commencer dans de bonnes conditions grâce à une météo très clémente, mais non sans stress.

La gestion des salariés, stagiaires et saisonniers a été compliquée au départ, faute de masques.

Bon nombre d'apiculteurs ont dû s'adapter à travailler seul ou en restriction de personnel, alors que ces exploitations nécessitent une main-d'œuvre importante pendant cette période intense, permettant le bon déroulé de la saison. A cela sont venus s'ajouter la fatigue et la gestion familiale (pour ceux qui ont dû s'occuper de leurs enfants et leur faire l'école).

Pendant le confinement, la demande de miel s'est poursuivie, bien que certains moyens de distribution étaient limités.

En GMS : commercialisation normale, forte demande sur les drives et livraisons à domicile.

En revanche, la crise sanitaire a eu un impact économique au niveau des ventes :

- sur les marchés (fermeture),
- dans les magasins à la ferme (fermés ou avec possibilité d'adapter, suivant configuration, mais avec tout de même une baisse de clientèle significative),
- en ligne (fermeture commerces concernant point Relais, Chronopost…),
- dans l'hôtellerie, les restaurants et les collectivités (fermeture),
- dans les lieux touristiques.

Concernant les magasins de producteurs, les ventes ont été globalement bonnes, suivant les secteurs et la communication auprès des clients ainsi que les mesures barrières mises en place.

Les exportations ont été compliquées. Les éleveurs ont dû s'adapter avec les problématiques de départ, pour fournir les reines et les essaims. (Envoi, respect mesures barrières : pas de masques...).

Il est important d'exercer une vigilance accrue notamment à l'égard du marché du miel : maintien des prix cohérents, essentiel à l'activité économique des exploitations, permettant de maintenir et soutenir l'emploi, l'investissement, le bon fonctionnement du cheptel, et permettre à la filière de vivre dignement de son métier.

DIVERS

Reprise des prélèvements des cotisations MSA à partir de juillet

Face aux conséquences économiques liées à la pandémie de Covid-19, la MSA avait aménagé le prélèvement des cotisations sociales des exploitants ces derniers mois. En application des mesures mises en place par le gouvernement, la MSA reprend les prélèvements des cotisations des exploitants agricoles à compter du mois de juillet. Pour les exploitants mensualisés, les modalités de recouvrement des échéances non prélevées de mars à juin ne sont pas encore connues.